

# COMMUNE DE Prévonnoloup

## Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

### Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

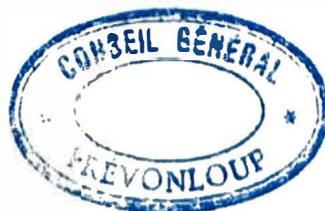
- que seule la liste n°1 « Entente communale », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

#### PROCLAME

**Monsieur Alain MICHEL**, né le 12.06.1976, originaire de « Sâles », domicilié à Prés Devant 10 à Prévonnoloup, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:



La secrétaire:

Prévonnoloup, le 7 avril 2026